

SAFETY DATA SHEETS

This SDS packet was issued with item:

071098367

The safety data sheets (SDS) in this packet apply to the individual products listed below. Please refer to invoice for specific item number(s).

071098359

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

SECTION 1 : IDENTIFICATION DU PRODUIT

NOM DU PRODUIT : **EEZ - OFF**

APPLICATION : SOLUTION VOLATILE PROPRIÉTAIRE D'AGENTS DE DÉGAGEMENT HYDROPHOBES.

PERSONNE À CONTACTER EN CAS D'URGENCE : **INFOTRAC : 1-352-323-3500, GRATUIT 1-800-535-5053**

SECTION 2 : IDENTIFICATION DES DANGERS (CLASSIFICATION)

DANGER : LIQUIDE INFLAMMABLE.

MISE EN GARDE : IRRITANT POUR LES YEUX ET LA PEAU.



SECTION 2A : RISQUES PHYSIQUES

H226 : LIQUIDE ET VAPEURS INFLAMMABLES. CATÉGORIE 3 :

SECTION 2B : RISQUES POUR LA SANTÉ

VALEUR LIMITE DE SEUIL : MPT (ACGIH - NOTATION POUR LA PEAU) 400 PPM.

PEAU : H315 : PROVOQUE UNE IRRITATION CUTANÉE. CATÉGORIE 2 :

YEUX : H319 : PROVOQUE UNE GRAVE IRRITATION DES YEUX. CATÉGORIE 2A :

INHALATION : H332 : NOCIF EN CAS D'INHALATION. CATÉGORIE 4. H335 : PEUT CAUSER UNE IRRITATION DES VOIES RESPIRATOIRES. CATÉGORIE 3 : H336 : PEUT PROVOQUER DE LA SOMNOLENCE OU DU VERTIGE. CATÉGORIE 3

INGESTION : H372 : ENDOMMAGE LES ORGANES (FOIE, REINS, DÉPRESSION DU SYSTÈME NERVEUX CENTRAL, SENTIMENT D'IVRESSE) PAR EXPOSITION EXCESSIVE. CATÉGORIE 1. DANGER D'ASPIRATION.

CANCÉROGÉNÉCITÉ : AUCUN INGRÉDIENT IDENTIFIÉ COMME CANCÉRIGÈNE OU POTENTIELLEMENT CANCÉRIGÈNE PAR NTP, IARC OU OSHA

SECTION 3 : COMPOSITION / INGRÉDIENTS

MÉLANGE : ☒ Oui ☐ Non

ISOPROPANOL N° CAS 67-63-0, SUPÉRIEUR À 60 À 80 %

DISTILLATS LÉGERS DE NAPHTA. LA FORMULE EST PROPRIÉTAIRE.

AGENT DE DÉMOULAGE HYDROPHOBE (SECRÉT COMMERCIAL) 10 à 20%

SECTION 4 : MESURES DE PREMIERS SOINS

PEAU : P302+352 : EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : LAVER ABONDAMMENT AVEC DU SAVON ET DE L'EAU.

P332+313 : EN CAS D'IRRITATION DE LA PEAU : APPELER UN CENTRE ANTIPOISON OU UN MÉDECIN.

YEUX : P305+351+338 : EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : RINCER PRUDEMMENT PLUSIEURS MINUTES À L'EAU. ENLEVER LES VERRES DE CONTACT S'IL Y A LIEU ET SI CELA PEUT ÊTRE FAIT FACILEMENT. CONTINUER À RINCER.

P337+313 : SI L'IRRITATION OCULAIRE PERSISTE, CONSULTER UN MÉDECIN

INHALATION : P304+340 : EN CAS D'INHALATION : DÉPLACER LA VICTIME À L'AIR FRAIS ET LA MAINTENIR AU REPOS DANS UNE POSITION CONFORTABLE POUR RESPIRER. P342+311 : EN CAS DE SYMPTÔMES RESPIRATOIRES : APPELER UN CENTRE ANTIPOISON OU UN MÉDECIN.

INGESTION : P301+330+331 : EN CAS D'INGESTION : RINCER LA BOUCHE. NE PAS FAIRE VOMIR.

P301+310 : EN CAS D'INGESTION : APPELER IMMÉDIATEMENT UN CENTRE ANTIPOISON OU UN MÉDECIN.

SECTION 5 : MESURES À PRENDRE POUR LUTTER CONTRE LE FEU

POINT D'ÉCLAIR : 25 °F PAR APPAREIL TAGLIABUE (INFLAMMABLE)

LIMITES D'INFLAMMABILITÉ : LIE = 1 %
LSE = 12 %

MOYENS D'EXTINCTION D'INCENDIE : P370+378 : EN CAS D'INCENDIE : UTILISER CE QUI SUIT POUR L'EXTINCTION : CHIMIQUE SÈCHE, DIOXYDE DE CARBONE OU MOUSSE.

PROCÉDURES SPÉCIALES DE LUTTE CONTRE LES INCENDIES : P370+376 : EN CAS D'INCENDIE : ARRÊTER LA FUITE SI CELA PEUT ÊTRE FAIT EN TOUTE SÉCURITÉ.

RISQUES INHABITUELS D'INCENDIE ET D'EXPLOSION : LIQUIDE INFLAMMABLE. LES VAPEURS PEUVENT S'ENFLAMMER PAR LA CHALEUR, LES ÉTINCELLES, LES FLAMMES OU ÉLECTRICITÉ STATIQUE. LE CONTENANT PEUT SE RUPTURE SI EXPOSÉ À UNE CHALEUR EXTRÊME.

SECTION 6 : MESURES EN CAS DE DÉVERSEMENTS ACCIDENTELS

PRÉCAUTIONS : P210 : GARDER À L'ÉCART DE LA CHALEUR/DÉS ÉTINCELLES/DÉS FLAMMES NUES/SURFACES CHAUDES – NE PAS FUMER.

PROCÉDURES : P376 : ARRÊTER LA FUITE SI CELA PEUT ÊTRE FAIT EN TOUTE SÉCURITÉ. P381 : ÉLIMINER TOUTES LES SOURCES D'ALLUMAGE SI CELA PEUT ÊTRE FAIT SANS DANGER ABSORBER LE LIQUIDE SUR DES SERVIETTES EN PAPIER, DE LA VERMICULITE OU DES TAMPONS ABSORBANTS, ET VENTILER LA ZONE.

SECTION 7 : MANUTENTION ET ENTREPOSAGE (QUANTITÉS DE LABORATOIRE)

P102 : GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. P402+404 : ENTREPOSER DANS UN ENDROIT SEC. STOCKER DANS UN CONTENEUR SOIGNEUSEMENT FERMÉ. P403+235+410 : ENTREPOSER DANS UN ENDROIT BIEN VENTILÉ. MAINTENIR AU FRAIS. PROTÉGER DES RAYONS DU SOLEIL. RÉSERVÉ À UN USAGE EN LABORATOIRE OU CABINET. NE PAS MÉLANGER AVEC D'AUTRES MATIÈRES SAUF INDICATION CONTRAIRE. LES PRÉCAUTIONS NORMALES DES BONNES PRATIQUES DE LABORATOIRE DOIVENT ÊTRE SUIVIES.

SECTION 8 : CONTRÔLE DE L'EXPOSITION (PROTECTION INDIVIDUELLE)

VENTILATION : ÉCHAPPEMENT LOCAL PRÉFÉRÉ. MÉCANIQUE (GÉNÉRALE) ACCEPTABLE SI SUFFISANTE POUR MAINTENIR DES NIVEAUX INFÉRIEURS À LA VALEUR LIMITE D'EXPOSITION.

PEAU : P281 : UTILISER L'ÉQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUELLE REQUIS. GANTS IMPERMÉABLES EN NITRILE OU EN CAOUTCHOUC.

YEUX : P281 : UTILISER L'ÉQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUELLE REQUIS. LUNETTES DE SÉCURITÉ OU LUNETTES ÉTANCHES. NE PAS PORTER DE LENTILLES DE CONTACT LORS DE LA MANIPULATION DE PRODUITS CHIMIQUES.

RESPIRATOIRE : AUCUN NÉCESSAIRE EN UTILISATION NORMALE.

AUTRE : STATION DE LAVAGE DES YEUX.

SECTION 9 : PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

APPARENCE : LIQUIDE JAUNE MOBILE CLAIR OU PEU NUAGEUX. ODEUR LÉGÈRE CARACTÉRISTIQUE.

PH DE LA SOLUTION : N/A

POINT DE FUSION : N/A

POINT D'ÉBULLITION : 149 °F

GRAVITÉ SPÉCIFIQUE : (H₂O = 1) 0,791 à 68 °F

TAUX D'ÉVAPORATION : (BUAC = 1) 8

DENSITÉ DE VAPEUR : (AIR = 1) 3

POURCENTAGE DE VOLATILS : SUPÉRIEUR À 80 %

PRESSION DE VAPEUR : (MM.HG) 125 MM HG À 68 °F

SOLUBILITÉ DANS L'EAU : LÉGER

SECTION 10 : DONNÉES DE RÉACTIVITÉ

STABILITÉ : STABLE

CONDITIONS À ÉVITER : CHALEUR EXTRÊME, SOURCES DE COMBUSTION

INCOMPATIBILITÉ (MATÉRIAUX À ÉVITER) : COMBURANTS FORTS, MÉTAUX ALCALIS.

PRODUITS DE DÉCOMPOSITION DANGEREUX : LA COMBUSTION PRODUIT DU DIOXYDE ET DU MONOXYDE DE CARBONE, DE LA FUMÉE IRRITANTE.

POLYMÉRISATION DANGEREUSE : NE SE PRODUIRA PAS

RÉACTIVITÉ AVEC L'EAU : N/A

SECTION 11 : INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

EXPOSITION AIGUË : SIGNES ET SYMPTÔMES :

PEAU : UN CONTACT PROLONGÉ OU RÉPÉTÉ PEUT PROVOQUER UNE IRRITATION, UN DÉGRAISSAGE ET UNE DERMATITE. LE CONTACT AVEC UNE PLAIE OU UNE ÉRAFLURE PROVOQUERA DES PICOTEMENTS IMPORTANTS. LE PRODUIT PEUT ÊTRE ABSORBÉ PAR LA PEAU.

YEUX : LE CONTACT DIRECT CAUSERA UNE IRRITATION, DES ROUGEURS, DES LARMOIEMENTS ET UNE VISION FLOUE.

INHALATION: EXCESSIVE INHALATION OF HIGH CONCENTRATIONS WILL CAUSE NOSE AND THROAT IRRITATION, DIZZINESS, WEAKNESS, FATIGUE, NAUSEA, HEADACHE, AND VISUAL DISTURBANCES (CNS EFFECTS).

INGESTION : PEUT PROVOQUER UNE IRRITATION GASTRO-INTESTINALE, UNE DÉPRESSION DU SYSTÈME NERVEUX CENTRAL, UN SENTIMENT D'IVRESSE, DES TROUBLES VISUELS, DES DOMMAGES AU FOIE, DES CONVULSIONS ET LA MORT (EN GRANDES QUANTITÉS). NOCIF EN CAS D'INGESTION ET PÉNÈTRE DANS LES VOIES AÉRIENNES.

EXPOSITION CHRONIQUE : PEUT PROVOQUER DES DOMMAGES DU SYSTÈME NERVEUX CENTRAL ET DU FOIE.

SENSIBILISATEUR : N/A

CANCÉROGÉNÉCITÉ : AUCUN INGRÉDIENT IDENTIFIÉ COMME CANCÉRIGÈNE OU POTENTIELLEMENT CANCÉRIGÈNE PAR NTP, IARC OU OSHA

EFFETS TÉRATOGENES : N/A

EMBRYOTOXICITÉ : N/A

MUTAGÉNÉCITÉ : N/A

CONDITION PRÉEXISTANTES : N/A

SECTION 12 : INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

ÉCOTOXITÉ : PEUT ÊTRE ÉCOTOXIQUE EN GRANDES QUANTITÉS.

DÉGRADABILITÉ : LE MATÉRIAU PEUT ÊTRE BIODÉGRADABLE.

BIOACCUMULATION : NE DEVRAIT PAS FORMER UNE BIO ACCUMULATION.

MOBILITÉ DANS LE SOL : DEVRAIT ÊTRE FAIBLE. LES COMPOSANTS SONT VOLATILS ET/OU INSOLUBLES DANS L'EAU.

SECTION 13 : INFORMATIONS SUR L'ÉLIMINATION

LAISSER LES RÉSIDUS S'ÉVAPORER À SEC DANS UNE HOTTE OU À L'AIR LIBRE. LE MATÉRIAU ABSORBANT SEC PEUT ÊTRE ÉLIMINÉ DANS LES ORDURES ORDINAIRES OU DANS UN RÉCIPIENT MÉTAL SCELLÉ.

SECTION 14 : INFORMATIONS DE TRANSPORT

N° UN : UN 1219

NOM D'EXPÉDITION : ALCOOL ISOPROPYLIQUE

CLASSE : CLASSE 3

GROUPE D'EMBALLAGE : II

POLLUANT MARITIME : N/A

SYMBOLE D'AVERTISSEMENT : INFLAMMABLE

AUTRE : LIQUIDE INFLAMMABLE. LES QUANTITÉS INFÉRIEURES À 1 LITRE SONT EXPÉDIÉES ORM-D (AUTRES MATIÈRES RÉGULÉES POUR LE TRANSPORT INTÉRIEUR)

SECTION 15 : INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

ÉTIQUETAGE : INFLAMMABLE, PICTOGRAMMES IRRITANTS.

CLASSIFICATIONS	RISQUE POUR LA	INCENDIE OU	RÉACTIVITÉ : 0	PROTECTIONS
DE LA NFPA :	SANTÉ : 1	EXPLOSION : 3		SPÉCIALES : A

RÉGLEMENTATIONS NATIONALES :

TSCA : TOUS LES COMPOSANTS SONT RÉPERTORIÉS DANS L'INVENTAIRE DE LA LOI SUR LE CONTRÔLE DES SUBSTANCES TOXIQUES (TSCA) DES ÉTATS-UNIS.

SARA : SECTION 302 DE LA SARA : SUBSTANCES EXTRÊMEMENT DANGEREUSES : AUCUN N'EST RÉPERTORIÉ.

SECTION 313 DE LA SARA : N/A.

NON APPLICABLE : LISTE SNUR DE LA TSCA : AUCUN COMPOSANT N'EST SOUMIS À LA RÉGLEMENTATION SNUR DE LA TSCA.

RÉGLEMENTATIONS ÉTRANGÈRES :

TOUS LES COMPOSANTS SONT RÉPERTORIÉS DANS L'INVENTAIRE EUROPÉEN DES SUBSTANCES CHIMIQUES COMMERCIALES EXISTANTES (EINECS) ET SUR LA LISTE INTÉRIEURE DES SUBSTANCES (LIS) CANADIENNE.

SECTION 16 : INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES

COPYRIGHT 2014. AUCUNE COPIE NON AUTORISÉE NE PEUT ÊTRE FAITE SANS LA PERMISSION ÉCRITE EXPRESSE D'AMERICAN DENTAL SUPPLY, INC., ALLENTOWN, PA. TOUS DROITS RÉSERVÉS

LES RÉGLEMENTATIONS RELATIVES AU STOCKAGE, À L'EXPÉDITION ET À LA MANUTENTION DES LIQUIDES INFLAMMABLES DOIVENT ÊTRE SUIVIES. PAS POUR USAGE INTERNE.

INFORMATIONS DE VENTE : 1-800-558-5925 (8 H À 18 H HNE, DU LUNDI AU VENDREDI)

Date de Révision : 1/31/2022

Informations fournies par : L. D. Hochhauser
Responsable développement produit

Les informations ci-dessus sont considérées comme exactes et représentent les informations dont nous disposons actuellement. Ce document a été préparé avec soin. Cependant, les propriétés de ce produit peuvent ne pas avoir été toutes complètement évaluées. Les utilisateurs doivent faire leurs propres recherches pour déterminer l'adéquation des informations à leurs fins particulières. Nous n'offrons aucune garantie de qualité marchande ou toute autre garantie, expresse ou implicite, concernant ces informations, et nous n'assumons aucune responsabilité résultant de leur utilisation ou d'une mauvaise utilisation ou manipulation du produit. « N/A » indique qu'au moment de la préparation de cette FDS, ces informations peuvent ne pas être disponibles ou ne sont pas applicables ou réglementées. Au fur et à mesure que des informations supplémentaires seront disponibles, la FDS sera mise à jour.